



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les évêques écriront de nouveau à la ministre de l'Éducation

Trois-Rivières, le 5 mars 2010. - De nouveau, la question scolaire a retenu l'attention des évêques catholiques du Québec réunis en assemblée plénière.

La publication par la ministre de l'Éducation, le 3 février dernier, d'un projet de règlement pour modifier le régime pédagogique des écoles du Québec a suscité plusieurs expressions d'inquiétude dans la population. Les évêques comprennent cette réaction car le règlement proposé soulève en effet plusieurs questions.

Si ce règlement entrait en vigueur, l'article du régime pédagogique contenant la liste des congés obligatoires pour les élèves disparaîtrait. La ministre a reconnu que cela avait pour objectif, notamment, de permettre l'organisation d'activités pédagogiques le samedi ou le dimanche, si nécessaire ou souhaité par telle ou telle communauté locale.

Mais la mesure surprend par son ampleur: pour permettre des exceptions les fins de semaine, on abolirait tous les congés et fêtes du calendrier scolaire! Qui alors établirait ce calendrier s'il n'y a plus de référence commune pour tout le Québec? Et que signifierait, pour la vie de famille en particulier, le fait de ne plus reconnaître même le besoin d'au moins une journée de repos hebdomadaire commune à tous, laquelle, dans notre culture et notre tradition, est le dimanche? Et que dire de ces fêtes profondément ancrées dans notre imaginaire et nos coutumes que sont Noël, le Jour de l'An, le Vendredi saint et la Saint-Jean? Quelles implications le silence sur ces célébrations fondatrices de notre identité commune aurait-il?

Ces questions, et d'autres, ne peuvent être ignorées. Dans son projet de règlement, la ministre invite toutes les personnes ayant des commentaires à formuler à lui écrire avant le 19 mars. Les évêques le feront et rendront leur lettre publique.

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec est un lieu d'échange et de concertation où les évêques s'apportent une aide mutuelle dans l'accomplissement de leur ministère et dans leur engagement dans la société. Trente évêques en sont membres actuellement. Ils se réunissent en assemblée plénière deux fois par année, en mars et en septembre, généralement à Trois-Rivières, au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

+ Martin Veillette
Évêque de Trois-Rivières
Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec